

Port Acadie

La contribution des religieux à la connaissance des savoirs populaires en Bretagne

Fañch Postic

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités

Numéro 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014

URI : id.erudit.org/iderudit/1019121ar
<https://doi.org/10.7202/1019121ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN 1498-7651 (imprimé)
1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Postic, F. (2013). La contribution des religieux à la connaissance des savoirs populaires en Bretagne. *Port Acadie*, (24-25-26), 20–35. <https://doi.org/10.7202/1019121ar>

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Fañch Postic

La contribution des religieux à la connaissance des savoirs populaires en Bretagne

Fañch Postic
CRBC, Université de Bretagne
Occidentale

Résumé

Aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles les missionnaires Le Nobletz et Maunoir mentionnent des pratiques « superstitieuses », les dictionnaires de Le Pelletier et de Rostrenen contiennent quelques informations, mais il faut attendre la fin du ^{xviii}^e siècle et le chanoine Mahé, admirateur de MacPherson, pour parler de collecte. À la suite du *Barzaz-Breiz* (1839), les prêtres chercheront surtout à enrichir le répertoire de chants populaires par des compositions nouvelles, tel M^{sr} Le Joubieux qui influence une « école vannetaise » à laquelle on doit d'importantes collectes après 1880 (abbés Buléon, Cadic, Guillevic, Le Goff...). Face aux lois sur l'enseignement, sur la séparation de l'Église et de l'État, la culture populaire et la langue leur sont d'abord des moyens d'apostolat, comme pour l'abbé Perrot en Léon. Ils participent peu au mouvement folkloriste de la fin du ^{xix}^e siècle et du début du ^{xx}^e, à l'exception de François Duine qui collabore à des revues savantes comme, plus tard, le chanoine Pérennès, dans un entre-deux-guerres où les collectes connaissent un net ralentissement et où la participation de l'abbé Falc'hun à la mission de folklore musical de 1939 demeure sans lendemain. Après la Seconde Guerre mondiale, les religieux ne semblent guère concernés par un mouvement de collecte d'où – c'est à souligner – les religieuses sont singulièrement absentes !

Le temps des erreurs et des superstitions

En Bretagne – mais ce ne lui est pas propre – les liens entre religieux et culture populaire sont anciens. Dès les ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, on relève un certain nombre de documents dans lesquels des membres du clergé mentionnent des pratiques qui les choquent pour leur « immoralité » : les veillées, les danses, les mariages, les tournées de quête... seraient l'occasion de débordements, voire de débauche, et se trouvent particulièrement visées comme celles qui relèveraient de la sorcellerie¹.

Les dénonciations de pratiques superstitieuses se font plus insistantes au début du ^{xvii}^e siècle, à l'image du *Confessional* d'Euzen Gueguen, publié en 1612². À la suite du concile de Trente (1545-1563), un certain

1. Voir Alain Croix, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Tome II, Paris, Maloine, 1981, p. 1395-1397.
2. Hervé le Bihan, « Ur skrid evit ar studi : Confessional Euzen Gueguen (1612) – Epistolen dan Bellegyen – D'an lenner devot – Confessional d'astumet eves an Doctoret Catholic Apostolic ha Romain – Examen a Consciannec », *Hor Yezh*, n° 263, p. 3-50. Voir la traduction inédite des f° 21v° à 26r° par Gwennole Le Men dans Alain Croix, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles... op. cit.* tome II, p. 1395-1397.

nombre de missionnaires entreprennent même de « ré-évangéliser » la Bretagne. Et, pour les besoins de ces « missions intérieures », dom Michel Le Nobletz (1577-1652), originaire du Conquet, près de Brest, s'appuie sur de nouveaux supports : des cantiques et surtout des « cartes » peintes destinées à être commentées, moins commodes toutefois que les tableaux (*taolennoù*) que le jésuite Vincent Huby (1608-1693) utilise en pays vannetais.³

Le père Julien Maunoir (1606-1683) prend le relais de Le Nobletz qu'il a rencontré au Conquet en 1640 : ce jésuite, originaire de la Haute-Bretagne, qui aurait semble-t-il aimé aller évangéliser les Hurons, vient finalement enseigner à Quimper en 1631 : là il découvre la « superstition » d'une population dont il ne comprend pas la langue. Qu'à cela ne tienne, non seulement il l'apprend, mais rédige pas moins de cinq ouvrages en cette langue, dont un dictionnaire et une grammaire insérés dans un ouvrage intitulé *Le Sacré Collège de Jésus* publié en 1659. Il compose également des cantiques, souvent sur des airs populaires connus, dont certains sont toujours chantés aujourd'hui⁴. Le cantique est donc un outil fort prisé des missionnaires et, en la matière, l'auteur le plus fécond est, sans aucun doute un religieux originaire de Haute-Bretagne, Louis-Marie Grignon de Monfort (1673-1716)⁵, dont les traces sont encore décelables tant dans l'hexagone que dans le Canada francophone.

Si, en Bretagne, cela ne prend pas l'allure d'un *Traité des superstitions* de l'abbé Jean-Baptiste Thiers (1636-1703), dont la première édition est de 1659 – la même année que le *Sacré Collège* du père Maunoir – ces mentions éparses et négatives, n'en sont pas moins fort précieuses pour la connaissance de la culture populaire. J'y ai, pour ma part, trouvé des informations très intéressantes concernant certaines pratiques calendaires liées, par exemple, aux feux de la Saint-Jean :

*Petra livirit-u eus are [...] a y a da dastum mein voar an dro an tantat S. Ian, o lauaret o Fater dirazo, o cridi e teui an anaoin o c'herët decedet da doma eno, eus are, a laqua al lonet da drei vora [voar] dro an tantat S. Ian, a laqua al lousaouen S. Ian d'ar vigil S. Ian, voar dro o fennou enep an drouc pen ?pec'hi a reont.*⁶

3. Fañch Roudaut, Alain Croix, Fañch Broudic, *Les Chemins du Paradis / Taolennou ar Baradoz*, Douarnenez, Chasse-Marée/ArMen, 1988.
4. Le cantique du père Maunoir : « *a den a vezo quer calet* », publié dans les *Canticou spirituel...* en 1678, a même été utilisé jusqu'au début du xx^e siècle comme chant de quête de la Toussaint dans toute une partie occidentale de la Cornouaille.
5. Cf. ci-après le texte de Marlène Belly.
6. Le père Maunoir, *Le Sacré Collège*, 1659, p. 107. Il faut croire que les interdictions répétées n'ont eu qu'un effet relatif car, en Cornouaille où officèrent Le Nobletz et Maunoir, ces différentes pratiques étaient encore largement répandues à la fin du xix^e siècle et même au début du xx^e.

[que dites-vous de ceux [...] qui vont ramasser des pierres autour du feu de la Saint-Jean, en disant leur Pater devant elles, en croyant que les anaon [âmes] de leurs parents décédés viendront s’y chauffer, de ceux qui mettent les animaux à faire le tour du feu de la Saint-Jean, qui mettent des herbes de la Saint-Jean la veille de la Saint-Jean, autour de leurs têtes contre le mal de tête ? ...ils pèchent.]

Les dictionnaires

Au XVIII^e siècle, nous disposons d’une nouvelle source : les dictionnaires. Le prédicateur capucin Grégoire de Rostrenen (v. 1672-1750) dans son *Dictionnaire françois-celtique* (1732), le bénédictin dom Louis Le Pelletier (1663-1733) dans son *Dictionnaire étymologique de la langue bretonne* (publié après sa mort en 1752, mais dont a été conservée une version manuscrite datée de 1716), l’abbé Claude-Vincent Cillart de Kerampoul (1686-1749) dans son *Dictionnaire françois-breton du dialecte de Vannes* (1744)... nous livrent, au fil des articles, de précieuses indications sur la culture populaire de leur temps : des expressions, des dictons ou proverbes, voire des bribes de chansons... des précisions sur diverses pratiques populaires.

Ainsi, dans le *Dictionnaire françois-celtique* de Grégoire de Rostrenen, peut-on lire à l’article « Quasimodo » :

diçzul ar c’hasimodo. Burl. Sul ar c’hoz podou. Proverbe :
Da sul bleuyou, conta ‘r vyou;
Da sul basq, terri o phennou;
Da sul ar c’hazimodo fricqa ar c’hoz podou.

Id est, au dimanche des rameaux, il faut compter les œufs ; au dimanche de Pâques, les manger ; au dimanche de la quasimodo briser les vieux pots, au jeu qui s’appelle coz-podicq.⁷

Dom Le Pelletier consacre une longue notice au mot « Eghinat », où il évoque les quêtes d’étrennes au moment du changement d’année : dans la version manuscrite (1716), il donne même quatre vers de la « chanson sottte et ridicule » que chantent les quêteurs de Morlaix :

7. Ce dicton, souvent repris à sa suite, circonscrit bien le cycle pascal et ses trois dates essentielles. Sur les jeux de casse-pots du dimanche de la Quasimodo, voir Fañch Postic, « Quasimodo casse les pots : la fin de l’hiver en Bretagne ? » dans *Kreiz*, Brest, CRBC, 1994, p. 159-171 et « Quasimodo casse les pots. La fin de l’hiver en Bretagne », dans *ArMen* n° 66, mars 1995, p. 22-31.

*Eghin an eit
Toul e ma bros a va zahe
Ur battel kig sal estanke
Eghin an eit.*

dont il donne la traduction suivante :

Le blé germe
Ma jupe est percée et ma robe
Un morceau de lard la boucherait
Le blé germe.⁸

Les occurrences de chansons en langue bretonne antérieure à la Révolution sont suffisamment rares pour souligner l'intérêt de ces quelques vers.

Les proverbes et dictons dispersés dans le *Dictionnaire* de Cillart de Kerampoul ont été réunis par Joseph Loth dans l'article qu'il publie en 1889⁹, tel celui que l'auteur insère au mot « Midi » :

Proverbe qui apprend que ceux qui ont été à Paris, n'en savent pas quelque-fois plus que les autres :
*Tutt deid à Bariss a huélérr
E' classq creissté de buarzég érr*
[On voit des gens venus de Paris
Chercher midi à quatorze heures]

Les antiquités celtiques

Mais, en Bretagne, comme un peu partout en Europe, il faut attendre la fin du XVIII^e siècle et même le début du XIX^e siècle pour voir enfin émerger un mouvement d'intérêt pour la culture populaire, et pour que l'on puisse vraiment parler de collecte. On sait le rôle déterminant joué par l'Académie celtique, créée en 1805, dont le premier président fut le Breton – il était né à Lorient – Jacques Cambry. S'il n'est pas membre de l'académie, c'est bien dans cette mouvance que l'on peut inscrire le chanoine Joseph

8. À propos de cette chanson et de la notice de dom Le Pelletier, voir Fañch Postic, « Les Avatars d'une quête chantée : de l'eginane à la guignolée », dans *La Résistance des marges. Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Actes du colloque international organisé du 15 au 18 août 2007 à l'Université Sainte-Anne, Port-Acadie*, n° 13-14-15, 2008-2009, p. 432-436. « Les dictionnaires bretons sources pour l'ethnographie : l'article "Eghinat" chez Coëtanlem et Le Pelletier », dans *La Bretagne linguistique* n°17, Brest, CRBC, 2012, p. 25-64.
9. Joseph Loth, « Proverbes, dictons, réflexions et formules médicales de l'abbé Cillart de Kerampoul », *Annales de Bretagne*, tome V, 1889-1890, p. 262-269.

Mahé (1760-1831), auteur d'un *Essai sur les antiquités du Morbihan* qui, publié en 1825¹⁰, repose sans doute sur des enquêtes menées dès la fin du XVIII^e siècle. Dans la droite ligne de MacPherson et d'Ossian qu'il cite abondamment, fidèle aux conceptions de l'Académie celtique, ce prêtre, fils d'un capitaine de cabotage de l'île d'Arz, dans le golfe du Morbihan, dresse une sorte d'inventaire des sites mégalithiques. Cela le conduit à évoquer nombre de croyances et de récits légendaires qui s'y rapportent et qui peuvent intéresser le savant dans la mesure où ils sont potentiellement porteurs de survivances d'un passé lointain et notamment celtique.

Dans un traité sur les antiquités d'un pays, les opinions populaires ne doivent pas être négligées, quelques ridicules qu'elles soient, parce que souvent elles remontent à des siècles très-éloignés de nous.¹¹

Je viens d'exposer des contes qui, je l'avoue sont bien puérils. Cependant, parce qu'ils sont très répandus dans l'Europe, ils inspirent un certain intérêt ; et comme les Bretons ne les ont empruntés ni des Grecs, ni des Allemands, ni des Calédoniens, et que ces peuples ne sont pas venus les prendre chez nous, il s'ensuit qu'eux et nous nous les avons reçus d'un peuple primitif dont nous sommes les descendants, et que ces fables faisaient partie de la mythologie des Celtes.¹²

Même si elles sont « ridicules », les croyances et traditions populaires qu'il observe lui paraissent en définitive sans grave conséquence pour la morale religieuse. Il adopte donc une attitude compréhensive vis-à-vis d'une culture populaire qu'il a lui-même partagée dans son enfance :

Les villageois sont obligés, comme les autres, de vivre par le corps au milieu des tristes réalités d'ici-bas ; mais, par l'imagination, ils habitent un monde idéal et fantastique, et ils y trouvent des charmes. C'est une jouissance qu'il faut laisser à des gens qui en ont si peu d'autres.¹³

Laissons-les faire passer à leur postérité une tradition qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, tradition qui est pour les savants un livre vivant où ils lisent les anciennes croyances, et pour les hommes

10. *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, par J. Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes, Vannes, Galles aîné, 1825.

11. Mahé, *op.cit.*, p. 354.

12. Mahé, *op.cit.*, p. 358.

13. Mahé, *op.cit.*, p. 115.

simples qui en sont dépositaires une manière d'agréables entretiens.¹⁴

À côté des légendes et croyances, le chanoine Mahé dépeint également les pratiques calendaires, les jeux, les costumes... Il est aussi l'un des tout premiers à s'intéresser à la musique populaire et lance même un appel à la collecte pour « qu'on fît dans chaque département un recueil des principaux airs qui composent le répertoire du peuple.¹⁵ » Il montre d'ailleurs l'exemple en donnant dans son ouvrage 40 mélodies populaires profanes qui n'étaient qu'une partie de celles qu'il avait recueillies (232 airs) et dont les manuscrits ont été fort heureusement conservés¹⁶. Le chanoine Mahé est, par ailleurs, membre fondateur et premier président de la Société polymathique du Morbihan, société savante, créée à Vannes en 1828.

L'ombre de La Villemarqué

C'est de la même petite île d'Arz qu'est originaire Jean-Marie Le Joubiou, né en 1806 dans une modeste famille de pêcheurs. Au collège de Vannes, il est le condisciple d'Alexis-François Rio et du poète Auguste Brizeux, deux personnalités dont il restera proche qui, dans les années 1830, participent à un mouvement de revendication identitaire et de renouveau culturel en Bretagne, à l'image de ce qui se passe alors au Pays de Galles où Rio s'est d'ailleurs installé. En 1828, Jean-Marie Le Joubiou enseigne au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray avant d'être ordonné prêtre en 1829. Secrétaire de l'évêque du diocèse de Vannes, il est à l'origine, en 1843, des *Lihérien Brediah er Fé*, version vannetaise des *Annales de la propagation de la foi*. Collaborateur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, il est également membre de la Société polymathique du Morbihan dont il sera lui aussi le président au milieu des années 1850. C'est d'ailleurs dans le bulletin de cette société pour l'année 1858 (paru en 1860) qu'il donne une série de 34 proverbes en breton vannetais avec leur traduction française, sans indication de source, et consacre un petit article aux « chants bretons » où il lance un nouvel appel :

Il est à craindre que les chemins de fer, qui vont sillonner notre province, n'emportent notre langue, nos chants et chansons, et ne nous apportent des chants moins purs. Faisons donc, dès

14. Mahé, *op.cit.*, p. 190.

15. Mahé, *op.cit.*, p. 363.

16. Voir Roland Becker, « Le Chanoine Mahé, premier collecteur breton ? », dans *Musique bretonne, Histoire des sonneurs de tradition*, Douarnenez, Le Chasse-Marée / ArMen, 1996, p. 134-135.

maintenant, l'inventaire de nos richesses littéraires, plus tard il n'en sera plus temps. Nous tenons beaucoup à notre langue et nous serions profondément affligés si elle devait disparaître. Si ce malheur nous arrivait, Dieu veuille qu'au moins notre foi nous reste ainsi que nos mœurs.

Cela n'est pas sans rappeler le « dragon rouge annoncé par Merlin » qui, dans un poème d'Auguste Brizeux (*L'Élégie de la Bretagne*), désigne le chemin de fer symbole du modernisme qui va détruire la vieille Bretagne et ses traditions. Est-ce par l'intermédiaire de Brizeux ou de Rio, qui sont également des amis proches de Théodore Hersart de La Villemarqué, que Le Joubioux entre en contact avec l'auteur du *Barzaz-Breiz* ? Toujours est-il qu'il en adopte les idées parfois qualifiées de « bretonistes » qui apparaissent nettement en 1844 dans un ouvrage poétique au titre significatif : *Doue ha mem Bro* (Dieu et mon pays)¹⁷ ?

Il est clair que la collecte n'est pas la priorité de Jean-Marie Le Joubioux. Ce n'est pas davantage celle de l'abbé Jean-Guillaume Henry (1803-1880). Proche de La Villemarqué, mais également respecté par ses détracteurs, l'abbé Henry a eu un rôle influent, devenant, après la disparition du grammairien et lexicographe Le Gonidec en 1838, le référent en matière de rénovation de la langue bretonne. Selon certains adversaires de La Villemarqué, c'est même à lui qu'on devrait une bonne partie du *Barzaz-Breiz*. On sait aujourd'hui que ce n'est pas le cas. C'est à l'abbé Henry que l'évêque de Quimper confie la traduction bretonne des lettres de la propagation de la foi pour son diocèse. Musicien spécialiste du plain-chant, on lui doit aussi un recueil de cantiques avec leurs airs... qui contient le premier précis de solfège en langue bretonne (1842) et, en 1865, le premier recueil officiel de cantiques pour le diocèse de Quimper. S'il est lui-même l'auteur de nombreux cantiques, dont certains sont toujours chantés aujourd'hui, il aime aussi à composer des chansons, souvent humoristiques voire satiriques sur la vie de ses contemporains, sur les changements de modes vestimentaires, sur la politique (c'est un légitimiste convaincu), sur ses confrères prêtres... Certaines, comme une « dispute » chantée à l'occasion des mariages ou sa chanson sur l'abandon par les hommes des anciennes braies au profit du pantalon, ont même ensuite quelque peu circulé dans la tradition orale¹⁸. Il avait, si l'on en croit,

17. C'était la devise de Georges Cadoudal, l'un des principaux chefs chouans.

18. La chanson « Diviz evit goulen eur plac'h yaouank da eureuji. Dispute pour une demande en mariage » a été recueillie par l'abbé Henri Guillerm à Kernével auprès de M. Laz et publiée dans *Recueil de chants populaires bretons du pays de Cornouailles*, Rennes, 1905, p. 39-46. La chanson « les culottes étroites. Ar bragou moan », notée à Querrien a été publiée par l'abbé François Cadic dans *La Paroisse bretonne de Paris* en avril 1903 et reprise dans *Chansons populaires*

le projet d'une publication d'un recueil de chansons profanes, de gwerzioù, auquel, malheureusement pour nous, il ne semble pas avoir donné suite.

Comme l'abbé Henry, Jean-Marie Le Joubioux a composé des chansons profanes et sa chanson du café (*Sonnen er hafé*), où il brocarde le goût quelque peu immodéré des femmes pour ce nouveau breuvage, passée avec succès dans la tradition orale est toujours chantée aujourd'hui¹⁹. Décédé à Vannes en 1888, ce dernier ouvre la voie à un important mouvement de renouveau vannetais où les prêtres occupent une place essentielle. Sur la centaine de noms que comprend une première liste de prêtres qui, à un titre ou un autre, ont effectué des collectes, près d'une cinquantaine relèvent en effet de cette seule partie bretonnante du département du Morbihan !

Folklore et apostolat : l'exemple du pays vannetais

C'est l'abbé Jean-Mathurin Cadic (1844-1917) qui semble sonner ce réveil quelque peu tardif quand, en 1888, sous le pseudonyme de Yan Kerhlen, il commence la publication, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, de chansons bretonnes qu'il a recueillies. Après avoir secondé son frère à la ferme familiale, il s'est décidé, sur le tard, à reprendre ses études et à entrer au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray. Ordonné prêtre en 1869, il sera, jusqu'à sa mort en 1917, en charge de différentes paroisses du pays de Vannes. Collecteur, dont les chansons ont été récemment rassemblées en volume²⁰, il aimait aussi à l'occasion à se faire conteur pour le plus grand plaisir des enfants, si l'on en croit son cousin François Cadic :

Il fallait entendre le recteur, au milieu d'un cercle d'enfants, narrer les aventures du Pautr bah houarn²¹ et de Jébédik le Ribet²², de sa voix grave, de son air sérieux et de son geste expressif. Ses petits auditeurs écoutaient bouche bée, tremblant tour à tour ou éclatant de rire.²³

de Bretagne publiées dans La Paroisse bretonne de Paris (1899- 1929), Rennes, CRBC/Dastum/PUR, 2010, p. 130-132.

19. Cf. François Cadic, « Les Buveuses de café », dans *La Paroisse bretonne de Paris* juin 1902, repris dans *Chansons populaires de Bretagne publiées dans La Paroisse bretonne de Paris (1899-1929)*, *op.cit.*, p. 111-113.
20. Les chansons de Jean-Mathurin Cadic ont été éditées en 2007, conjointement avec celles de l'abbé Augustin Guillevic, par Dastum Bro Ereg et par les Archives départementales du Morbihan : *Chants et airs traditionnels du Pays vannetais* constituent le n°1 de la collection « Traditions orales en pays vannetais ».
21. Conte type Aa-Th 301 B. *La Paroisse bretonne de Paris*, septembre 1900.
22. Conte type Aa-Th 500. *La Paroisse bretonne de Paris*, juillet 1904.
23. « M. l'abbé Cadic, recteur de Bieuzy », *La Paroisse bretonne de Paris*, juin 1917.

À l'image de Jean-Mathurin Cadic, nombre de ceux qui vont se préoccuper de la langue et de la culture populaire du pays de Vannes sont passés, comme élèves ou enseignants, par le petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, puis par le grand séminaire de Vannes. Le petit séminaire de Sainte-Anne a, d'évidence, joué un rôle important dans la constitution de ce que certains ont même pu appeler « l'école bretonne vannetaise », même si la culture vannetaise, et plus largement bretonne, n'est pas officiellement au programme de l'enseignement et si la langue en usage y est le français²⁴.

Cela relève-t-il, dès cette époque, d'une volonté de l'Église de maintenir, par le biais de la langue et de la culture populaire, une forme de mainmise sur les fidèles bretons ? Toujours est-il que l'utilisation de la culture populaire et bretonne apparaît comme un bon rempart face à l'institution, à la suite des lois Jules Ferry de 1881-1882, d'un enseignement obligatoire, laïque et français. Théâtre, chansons ou compositions nouvelles en breton sont un bon moyen, pour les prêtres des paroisses rurales, d'être présents auprès de la population et notamment de la jeune génération. Parmi les outils qui se développent alors, figurent les bulletins paroissiaux et les monographies paroissiales qui font une belle place à l'histoire locale et aux traditions populaires. On peut citer en exemple l'étude que l'abbé Jean-Marie Guilloux (1848-1900) consacre en 1894 à la paroisse de Brandivy²⁵.

La langue n'y est pas oubliée et, en 1900, on doit à Jérôme Buléon (1854-1934), ancien professeur du petit séminaire de Sainte-Anne et acteur important du mouvement de renouveau vannetais, le premier bulletin paroissial bilingue *Er C'hlogig Bignen* (La clochette de Bignan), du nom de la paroisse dont il est alors le recteur. À la fin du XIX^e siècle, la langue bretonne devient en effet un enjeu important pour le clergé breton. Louis Jégouzo (1837-1908) vicaire-général de l'évêché de Vannes, l'a bien compris : en 1893, il réussit à faire accepter par ses pairs une normalisa-

24. Voir Jorj Belz, « Langue et culture bretonnes au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray (1815-1970) », dans *François Cadic (1864-1929) un collecteur vannetais « recteur » des Bretons de Paris*, actes du colloque tenu à Pontivy en avril 2010 (CRBC-Service des Archives du Morbihan-Dastum), Brest, CRBC, mars 2012, p. 35-52.

25. *Études sur une paroisse bretonne : Brandivy, 1894* qui rassemblent une série d'articles précédemment publiés dans la *Revue historique de l'Ouest*. L'auteur consacre un long chapitre au « Brandivy traditionnel » et livre, sans indication de sources, des informations sur l'habitat, le mobilier, l'alimentation, les jeux, le costume, les âges de la vie, les croyances, la sorcellerie, etc. Il donne également quelques chansons. Un chapitre, où il distingue usages profanes et usages chrétiens, se termine par une réflexion sur les traditions et leur valeur pour l'historien. Cf. ci-après le texte de François Ploux.

tion orthographique du breton vannetais et, en 1898, met en place des cours de breton au grand séminaire. Conscient de la nécessité de disposer de manuels, il sollicite les abbés Guillevic et Le Goff pour établir une *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes* qui, parue en 1902, demeurera longtemps une référence. Langue et culture populaire sont étroitement associées : Augustin Guillevic (1861-1937) est en effet aussi un collecteur de chants populaires²⁶, Pierre Le Goff (1860-1941) de proverbes²⁷, Jérôme Buléon de contes et d'airs musicaux²⁸.

Parmi les enseignants ou élèves du petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray on compte de nombreux poètes, écrivains, musiciens, grammairiens et collecteurs de traditions populaires qui contribueront à valoriser la langue et la culture populaire du pays de Vannes. Plusieurs ont effectué d'importantes collectes de littérature orale : outre Jérôme Buléon, Augustin Guillevic, Pierre Le Goff déjà mentionnés, on peut citer Mathurin Buléon, le frère de Jérôme (1868-1948 : chants et musique)²⁹, Jean-Louis Larboulette (1884-1958, chants)³⁰, Pierre-Marie Lavenot (1838-1895, contes et proverbes)³¹, Max Nicol (1843-1904, contes), etc. Ce dernier est en outre à l'initiative de la création, en 1891, de la *Revue morbihannaise* dont les traditions populaires, et tout particulièrement la littérature orale, constituent l'un des thèmes principaux. Plusieurs prêtres déjà cités y collaborèrent (J.-M. Cadic, Lavenot, Buléon, Guilloux) livrant les résultats de leurs collectes³².

-
26. Notés sur des cahiers manuscrits, les chants d'Augustin Guillevic ont été édités avec ceux de Jean-Mathurin Cadic dans *Chants et airs traditionnels du Pays vannetais*, 2007, *op. cit.*
27. Ses collectes ont été réunies par Jorj Belz dans *Œuvres de Pierre Le-Goff (1860-1941) : proverbes bretons du Haut-Vannetais, les mystères bretons, petite histoire littéraire du dialecte de Vannes*, Institut culturel de Bretagne, 1986.
28. Il a publié une partie de ses collectes de contes et de chansons dans différentes revues : les *Annales de Bretagne*, la *Revue des traditions populaires*, la revue en breton vannetais *Dihunamb* (créée en 1905), et dans la *Revue morbihannaise*, dont il prend la direction en 1905. Ses cahiers manuscrits, qui ont été presque tous conservés, vont être édités par Dastum Bro Ereg et par les Archives départementales du Morbihan.
29. Quelque 600 chansons et airs recueillis par Mathurin Buléon ont été édités en 2012 par les Archives départementales du Morbihan, dans la collection « Traditions orales en pays vannetais » sous le titre *Chansons traditionnelles du pays vannetais (20^e siècle)*.
30. *Chants traditionnels vannetais (recueillis principalement à Plouhinec et alentours entre 1902 et 1905)*, Dastum Bro Ereg, 2005.
31. Il a publié dans la *Revue des traditions populaires* entre 1891 et 1895, et dans la *Revue morbihannaise* en 1892. En 1914 et 1915, l'abbé Jérôme Buléon extraira de ses papiers des contes et légendes qui seront également publiés par la *Revue des traditions populaires*.
32. Ce bimensuel se propose donc de mieux faire connaître et « aimer » le Morbihan

C'est bien entendu dans cette même ligne vannetaise que s'inscrit François Cadic (1864-1929), même si son action se déroule à Paris où il crée, en 1897, la Paroisse bretonne de Paris, une œuvre destinée aux Bretons émigrés de la Capitale. Par ses études supérieures et son goût marqué pour l'histoire et la culture orale, il aurait pu et même dû, participer au mouvement folkloriste particulièrement actif à la fin du XIX^e siècle et dont il connaît les artisans et les œuvres. Mais l'abbé Cadic souhaite s'adresser à un public bien plus large que le lectorat restreint des publications savantes qu'il juge trop élitistes et trop onéreuses... Il va donc collecter non pas par souci scientifique, mais pour rediffuser auprès de ses fidèles bretons des chants et contes afin de maintenir un lien entre eux et la culture orale et rurale de leurs paroisses d'origine et de les inciter à ne pas abandonner leur foi chrétienne. La littérature orale est donc d'abord un moyen d'apostolat. L'abbé Cadic adopte donc une démarche volontariste, militante, liée bien entendu au contexte de l'époque : interdiction de la prédication en langue bretonne (1902), les lois de séparation des Églises et de l'État (1905), Bécassine (personnage qui apparaît en 1905). Prônant un régionalisme de bon aloi, qui donnerait toute sa place à la « petite patrie » bretonne au sein de la « grande patrie » française, il prend nettement position contre les idées nationalistes, voire indépendantiste³³.

C'est avec cette même idée que maintenir vivantes culture orale et langue bretonne est le meilleur moyen de conserver la foi chrétienne en une période quelque peu troublée qu'œuvre l'abbé Jean-Marie Perrot (1877-1943), lançant, au début du XX^e siècle, un concours qui lui permet de réunir, essentiellement dans le Léon, une collection conséquente de chants, et créant le mouvement du *Bleun Brug* (Fleur de bruyère) où théâtre et chant populaire sont à l'honneur lors de rassemblements qui connaissent un grand succès populaire³⁴. Pas plus que François Cadic, l'abbé Perrot qui, contrairement à ce dernier, ne cachera pas sa bienveillance pour les idées autonomistes, ne cherche à se rattacher à l'important mouvement folkloriste de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

sous ses différents aspects, comme l'indique le sous-titre « Histoire, littérature, traditions populaires », et comme le précise le programme :

« 1^o Biographie : Saints, littérateurs, marins soldats, personnages célèbres du Morbihan.

2^o Histoire et description : Faits remarquables, paroisses, églises, châteaux, etc...

3^o Documents empruntés aux archives publiques et particulières.

4^o Traditions, usages, idiomes, proverbes, légendes, chants populaires, etc...

5^o Bibliographie : Vieux livres et ouvrages récents publiés par des Morbihannais ou intéressant notre région. »

33. Cf. ci-après le texte de Fañch Postic.

34. Cf. ci-après le texte d'Éva Guillourel.

Une défiance ou un désintérêt du folklore ?

Rares sont en définitive les prêtres qui collaborent occasionnellement à des revues savantes : Pierre-Marie Lavenot ou Jérôme Buléon écrivent ponctuellement dans la *Revue des traditions populaires* comme le chanoine Jean-Marie Abgrall (1846-1926) qui fut en outre vice-président puis président de la Société archéologique du Finistère : on le connaît surtout pour ses travaux sur l'architecture et l'art religieux pour les besoins desquels il a réalisé quantité de clichés photographiques³⁵. Il convient donc de faire une place particulière à l'abbé François Duine (1870-1924) qui effectue un travail tout à fait remarquable sur l'hagiographie et le légendaire breton, livrant régulièrement le résultat de ses travaux à la *Revue des traditions populaires* et aux *Annales de Bretagne*³⁶. L'abbé Duine a lui-même recueilli des contes, des légendes, des chansons, des traditions populaires dans le pays de Dol. Il a également collecté à Plougasnou, sur la côte nord du Finistère, la matière d'un volume intitulé *Cojou Breiz* (Causeries bretonnes) (1896)³⁷. Il le publie sous le nom d'Henri de Kerbeuzec, l'un des nombreux pseudonymes dont il use et qui laissent sans doute supposer que son travail de folkloriste n'était pas toujours bien perçu par sa hiérarchie. Déjà Jean-Mathurin Cadic avait choisi de publier sous un pseudonyme tout ce qui avait trait aux traditions orales, ne signant de son vrai nom que les seuls articles d'histoire.

Au début du xx^e siècle, on notera également les publications de l'abbé Henri Guillerme (1872-1932) qui collecte airs et chansons en Cornouaille et pays vannetais³⁸ et de l'abbé Henri Pérennès (1875-1951), auteur de très nombreuses monographies paroissiales et, dans les *Annales de Bretagne*, d'une série d'articles fort intéressants sur les chansons bretonnes, concernant notamment la mort ou Noël³⁹. Ce dernier apparaît toutefois,

-
35. Voir l'article d'Isabelle Hallereau : <http://www.inha.fr/spip.php?article2165>. L'abbé Abgrall donne quelques chansons et traditions dans les numéros de juillet, septembre et décembre 1887 de la *Revue des traditions populaires*. Par la suite ses contributions se feront rares.
36. Cf. ci-après le texte de Laurent Le Gall.
37. C'est lui qui a convaincu Elvire de Cerny (1818-1899) de publier sous le titre de *Contes et légendes de Bretagne* la vingtaine de récits qu'elle avait rassemblés dès 1862. L'ouvrage, avec une préface de François Duine, paraîtra en 1899, quelques mois avant le décès de celle que Sébillot surnommait affectueusement la « doyenne du folklore français ». (*Revue des traditions populaires*, 1899, p. 524).
38. Au *Recueil de chants populaires bretons du pays de Cornouaille*, Rennes, 1905, déjà cité, il convient d'ajouter le *Recueil de mélodies bretonnes recueillies dans la campagne* publié à Quimper conjointement avec Loeiz Herriou.
39. « Hymnes des Morts en Basse-Bretagne », *Annales de Bretagne*, t. 36, 1924-1925, p. 31-69, 558-599 ; « Guinnee et Noël populaires bretons », *id.*, t. 38, 1928-1929, p. 31-95 ; « Chansons populaires de la Basse-Bretagne », *id.*, t. 45,

peut-être avec l'abbé Pierre Batany (1888-1955), auteur d'une thèse sur François-Marie Luzel⁴⁰, comme une exception dans un entre-deux-guerres où la collecte de littérature orale connaît, en Bretagne comme plus largement en France, un net ralentissement. En Bretagne, pour certains membres d'un mouvement breton qui se met alors en place, il est en effet temps de faire table rase d'un passé littéraire essentiellement constitué d'une littérature orale ou religieuse. Le manifeste rédigé par Roparz Hémon et Olivier Mordrel en 1925 au moment de la création de la revue *Gwalarn*, est très clair à ce sujet :

[...] réaction violente et raisonnée de la jeunesse cultivée contre les modes surannées et la fausse paysannerie mises en honneur par le régionalisme, contre le clinquant, les clichés, les fadaïses, le plat et naïf propagandisme dont a vécu jusqu'ici ce qu'on veut bien appeler notre littérature.

Pour la première fois, une revue bretonnante présentera exclusivement à des lecteurs instruits des articles faits pour eux, susceptibles de les intéresser au même degré qu'une page tirée de n'importe quelle publication d'une capitale européenne, au lieu de contes enfantins et de poésies poussives à l'usage d'illettrés.⁴¹

Il convient de noter que, vers 1920, le militant nationaliste Olivier Mordrel avait fréquenté la Paroisse bretonne de l'abbé Cadic à Paris et qu'il y avait même chanté lors des réunions mensuelles, mais les deux hommes ne partageaient pas les mêmes points de vue quant à l'avenir de la Bretagne et de sa langue.

En France, il faut attendre 1937, le congrès international de folklore qui se tient à Paris et la création du Musée des arts et traditions populaires pour que, à l'initiative de ce dernier, se fasse jour l'idée de reprendre des collectes dans un cadre désormais scientifiquement établi : en 1939,

1938, p. 40-71, 212-257 et t. 46, 1939, p. 88-113 et 263-303. Les chansons sont, pour une part issues de ses propres collectes, mais aussi de celles de l'abbé Henri Guillerm et de l'abbé Besco (1865-1939). Il est également l'auteur du série d'articles sur les « Poésies et chansons populaires bretonnes sur les affaires politiques et religieuses de la Révolution », *Annales de Bretagne*, dans les tomes 41, 1934, et 44, 1937, réunis en volume en 1933 (Rennes, Imprimerie Oberthur) et de « Chansons populaires de Bretagne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1939, p. 46-66.

40. Soutenue en 1938, elle est publiée à Rennes en 1941 sous le titre : *Luzel, poète et folkloriste breton (1821-1895)*.

41. « Premier et dernier manifeste de *Gwalarn* en langue française » (février 1925), cité par Michel Nicolas, *Le Séparatisme en Bretagne*, Beltan, 1986, p. 239-240.

une mission de folklore musical parcourt donc une partie sud de la Basse-Bretagne⁴². Composée de deux scientifiques parisiennes Claudie Marcel-Dubois et de Jeannine Auboyer, elle fait également appel pour recueillir et noter les chansons en langue bretonne à un jeune prêtre, l'abbé François Falc'hun (1909-1991). Mais ce ne sera, pour le futur chanoine qui occupera la chaire de celtique de l'Université de Rennes puis de celle Brest, qu'une simple parenthèse d'un mois et demi dans sa longue carrière de linguiste⁴³. D'une manière générale, après la Seconde Guerre mondiale, à quelques rares exceptions près, tel l'abbé Louis Le Floch, connu sous le pseudonyme de Maodez Glandour (1909-1986), qui resté fidèle aux idées nationalistes qu'il a adoptées au milieu des années 1930, se préoccupe également de publier, dans les années 1960, les collectes inédites des chansons de Jean-Marie de Penguern ou de Gabriel Milin⁴⁴ et fait paraître en 1977 une anthologie de chants sous le titre *Le Brasier des ancêtres*⁴⁵, les religieux ne sont plus guère concernés par un quelconque mouvement de collecte ; il convient désormais de se pencher sur les enquêtes et autres conférences ecclésiastiques pour trouver quelques informations sur la culture populaire qui apparaît de plus en plus comme la marque du passé dans un monde en pleine mutation.

* * *

En terminant ce rapide survol, j'ai bien conscience de m'être ici livré à l'essai périlleux d'établir une chronologie et une logique dans la longue liste des prêtres et religieux qui se sont intéressés de plus ou moins près à la culture populaire de la Bretagne que les travaux ouverts par ces journées d'étude vont compléter, corriger et peut-être même remettre en cause. Cette liste dont, au cours de ma présentation, j'ai simplement retenu les noms de quelques acteurs importants, est nécessairement lacunaire et il reste encore bien d'autres personnalités sinon à découvrir du moins à mieux connaître : je citerai simplement le chanoine Abel Soreau (1845-1909) auquel on doit non seulement une collecte de chansons en Loire-Atlantique et en Ille-et-Vilaine⁴⁶, mais également des milliers de clichés photographiques (1885-1905) qui sont conservés par la Société

42. *Les Archives de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939 du Musée national des arts et des traditions populaires*, éditées et présentées par Marie-Barbara Le Gonidec, Paris-Rennes, CTHS-Dastum, 2009.
43. Cf. ci-après le texte de Gilles Goyat.
44. Dans la revue *Gwerin : dastumadenn a werinoniezh*, éditée à partir de 1961, dont l'un des objectifs est la publication de collectes de chansons bretonnes.
45. 2 vol., 1977, UGE, collection 10/18.
46. *Vieilles chansons du pays nantais recueillies et transcrites avec accompagnement de piano*, Nantes, 1900-1905, avec des illustrations de Jacques Pohier.

historique et archéologique de Nantes et Loire atlantique⁴⁷. Cela veut dire qu'il nous reste, et c'est fort heureux, bien du grain à moudre pour les temps qui viennent.

Dans ce rapide panorama breton, vous aurez noté que je n'ai cité que des religieux. Je n'ai, en effet, trouvé mention que d'une seule religieuse, Marie Bardouil, fille d'un burrelier d'Hennebont, en religion sœur Marie-Louise de la Conception, de la congrégation des Filles de Jésus : et encore ne joue-t-elle que le rôle secondaire de pourvoyeuse de contes et de légendes à la demande de François Cadic. C'est là, semble-t-il, une différence notoire avec la situation franco-canadienne que nos travaux permettront peut-être d'expliquer, comme bien d'autres questions que soulève cette thématique que nous avons entrepris d'explorer dans le cadre de ce chantier collaboratif qui, ouvert depuis plusieurs années, trouve ici une première concrétisation.

47. Voir Jean-François Caraës, « Abel Soreau, un chanoine photographe », dans 303, n° 113, 2010, p. 90-99.